

Déclaration
Liminaire au CTL
du 26 septembre 2022

Évreux, le 26 septembre 2022

Madame la Présidente,

Ce comité technique de rentrée se tient dans un contexte économique, social et géopolitique préoccupant, marqué par les dérèglements climatiques, la crise énergétique, une inflation record, la guerre en Ukraine...

Lors du conseil des Ministres de rentrée, le Président de la République a appelé à la fin de l'abondance et de l'insouciance en se tournant vers une grande rupture. La fin de l'abondance sera très certainement à destination des plus modestes, via les réformes des retraites, de l'assurance-chômage ou du RSA en éludant la question de la répartition des richesses, comme le démontre la thématique non aboutie de la taxation des superprofits ou les bénéfiques records de nombreux groupes.

Les annonces du Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques concernant le plan de « sobriété énergétique » en sont également un exemple : plutôt que d'investir pour améliorer les caractéristiques de nos bâtiments, et pour les rendre moins énergivores (par l'isolation ou la végétalisation par exemple), le gouvernement semble davantage disposé à nous faire payer le prix de la « sobriété énergétique » notamment par un recours au télétravail qui pourrait nous être imposé ! Ce ne sont en aucun cas des économies d'énergie, seulement un transfert de charges aux collègues qui devront user de leurs moyens personnels pour travailler et se chauffer. L'indemnité journalière de 2,50 €, plafonnée à 220 € par an, est loin de couvrir tous les frais ! Encore une marque de mépris de M GUERINI après la faible revalorisation du point d'indice cet été. Solidaires Finances Publiques rappelle que le télétravail doit être choisi et non subi par les agent·es.

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la convocation en urgence ce jour par M ATTAL, des organisations syndicales nationales concernant le PLF 2023 et sa déclinaison dans la foulée par la DG. Devons-nous craindre de nouvelles annonces à l'encontre des personnels de la DGFIP ? Solidaires Finances Publiques demande que le plan local de « sobriété énergétique » nous soit communiqué.

Justement, parmi les points à l'ordre du jour, figure le bilan du télétravail. Si la Direction se satisfait d'un taux de télétravailleurs·euses supérieur à la moyenne nationale, Solidaires Finances Publiques rappelle qu'il a été un moyen de faire passer la pilule NRP. Solidaires Finances Publiques demande un bilan qualitatif du télétravail : conséquences sur l'organisation du service, impacts sur le collectif de travail, motivations de la demande (éloignement entre le lieu de domicile et le lieu de travail ?, « fuite » du service ?, repli sur soi ?...).

Concernant le transfert de la taxe d'urbanisme, Solidaires Finances Publiques regrette que la déclinaison locale de ce transfert ne figure pas dans les documents transmis. Combien d'emplois seront transférés à la DDFIP ? Sous quelle échéance ? Quel est le volume de titres qui seront

transmis ? Solidaires Finances Publiques déplore le transfert de la taxe d'urbanisme sans moyens suffisants et sans que le mot « contrôle » figure dans les documents transmis aux élu·es en CTL.

Sur le bilan de la campagne d'évaluation professionnelle, Solidaires Finances Publiques regrette que les agent·es ne prennent pas suffisamment la mesure de l'importance de leur compte-rendu au vu du faible nombre de recours.

Si l'expérimentation de la prime d'attractivité pourrait sembler être une solution pour attirer des collègues sur des services sous-dotés depuis plusieurs années, Solidaires Finances Publiques regrette le fait que les collègues affectés sur ces services ne puissent pas en bénéficier. Solidaires Finances Publiques dénonce cependant la mise en place de ce dispositif. Suite aux mouvements nationaux, des collègues se sont vus refuser une affectation dans un département afin de répartir la pénurie d'emplois au niveau national. De plus, la quasi-totalité des services ont des postes vacants et la possibilité de candidater, hors mouvement de mutation, sur des services ciblés va engendrer encore plus de difficultés pour les services sortants et ne fera que déplacer les difficultés. Solidaires Finances Publiques demande que les recrutements soient effectués à hauteur des emplois vacants avant d'envisager ce type de recrutement.

Solidaires Finances Publiques demande qu'un point d'étape sur les aménagements décidés dans le fonds « cadre de vie » soit effectué en questions diverses. Solidaires Finances Publiques regrette que des projets supplémentaires n'aient pas été retenus, des crédits ayant été redistribués suite à l'absence d'accord unanime dans d'autres directions.

Les élus de Solidaires Finances Publiques au CTL de l'Eure.